

Les informations du CHSCT

vous sont communiquées par vos représentants SUD-Rail



Les CHSCT TER et GL du 4e trimestre 2016 viennent de se tenir durant la 2e quinzaine de décembre. Retrouvez dans ce compte-rendu les informations sur la santé, la sureté, les conditions de travail et de couchage, ainsi que l'avis CHSCT sur le plan de prévention 2017 de la direction.

Parking à vélo sur Part Dieu !

Nous avons demandé la mise en place d'un parking à vélos spécifique pour les ASCT de la résidence de Part Dieu. La direction répond qu'aucun agent en a besoin car personne n'a signalé cette nécessité auprès du chef de résidence. Alors, n'hésitez pas, faites lui savoir !

Hôtel des Alpes illégal

ATTENTION... Orfea tente parfois de vous déloger sur l'hôtel des Alpes à Grenoble. Nous rappelons à tous que cet hôtel n'est pas conforme et qu'il n'y a pas lieu d'accepter un couchage dans cet hôtel.

Les casiers sont arrivés sur Vienne et SAG !

Il aura fallu 1 an de demandes et relances pour enfin obtenir la mise en place de casiers dans les gares de Vienne et SAG afin que les agents puissent laisser leur sacoche et tenue s'ils souhaitent se changer, avant de prendre leur RHR. Ceci répond à la fois à la problématique sureté tout en améliorant le quotidien de ceux qui veulent éviter de trimbaler la sacoche. (Sur SAG, ils sont arrivés mais reste à les installer).

Infos Lyon St Paul !

Parking : La direction a rappelé que les agents de St Paul peuvent aussi se garer sur le petit parking en haut à partir du moment qu'ils le signalent au chef de service.

Grand nettoyage : Suite à l'inspection trimestrielle des locaux qui a eu lieu le 22 décembre, les membres ont demandé un nettoyage complet de la résidence. Ainsi, les locaux du haut (réfectoire) comme du bas (couloir, vestiaires, douches, toilettes) subiront un nettoyage approfondi en ce début d'année.

521 faits sureté envers les ASCT depuis le 29 août !

La problématique sureté est préoccupante et pour SUD-Rail, la politique de la direction en est en grande partie responsable. Enormément de faits sureté nous sont remontés depuis le 29 août, date de la mise en place de l'EAS sur différentes lignes TER.

Le CHSCT se missionne concernant le PU !

Alors que l'EAS s'est mis en place sur une bonne partie du péri-urbain, de nombreux points posent question concernant les agents affectés aux brigades.

Problèmes liés à la sureté, opérations au sol sur le même site que le lieu de RHR, opérations au sol sans la SUGE, absence de locaux, problèmes de commandes, problèmes liés à la tenue vestimentaire inadaptée à l'exercice du métier en extérieur dans le froid ,...

Face à cette situation, les membres CHSCT TER ont décidé de se missionner pour réaliser une enquête CHSCT.

Dans ce cadre, il a été décidé de mettre en place une boîte mail spécifique à disposition des agents affectés au P.U. pour qu'il nous signalent toutes les situations qu'ils estiment anormales.

Alors, agents du P.U., faites remonter aux membres CHSCT le maximum d'éléments :
pstlyon@gmail.com





Les chiffres des Non Tenus toujours aussi mauvais !

Les Non Tenus d'agents B et Y restent préoccupants et mettent évidemment en évidence un fort manque d'effectif. La palme des Non Tenus revient aux agents B sur les trains Lyon-Genève qui sont très rarement tenus même s'ils sont pourtant financés. Il est clair que pour la CPST, ce sont des tournées de réserve déguisées !

La Loi change sur les ondes électromagnétiques...

A compter du 1er janvier 2017, l'employeur a l'obligation d'évaluer les risques liés aux ondes électromagnétiques auxquelles sont soumis ses salariés.

Les ASCT étant équipés de plusieurs outils émettant des ondes (*accéléro-imprimante, téléphone*) et évoluant dans un contexte particulièrement exposé (*effet de cage produit par l'habitacle du train, wifi dorénavant déployé dans le TGV, ...*), SUD-Rail a interpellé la direction sur ce sujet. Et on peut dire que la direction..... est à la rue !

En effet, elle dit n'être au courant de rien et déclare tranquillement qu'elle ne fera rien sur ce sujet !
Ils sont bons nos patrons non ?!?

Les représentants SUD-Rail leur ont expliqué qu'ils ont pas le choix et qu'ils feront le nécessaire pour les contraindre à respecter la Loi.

Pour SUD-Rail, il est normal que les salariés soient informés de l'environnement dans lequel ils travaillent et des risques éventuels auxquels les outils, avec lesquels ils travaillent, les exposent. SUD-Rail sera vigilant !

Des Semelles pour vos chaussures...

Vous êtes nombreux à nous avoir fait part des chaussures (fournies dans la dotation) particulièrement inconfortables.

Nous avons donc poussé pour que la direction rembourse l'achat de semelles aux agents.

La direction a accepté le principe que chaque agent souhaitant des semelles en fasse la demande à son RET ou au chef de résidence afin que le pôle GEF puisse centraliser des demandes.

Les modalités seront définies ensuite.

Voitures russes !

Après un incident, les voitures russes ont été remises en circulation.

Si l'ensemble des agents de Valence devaient être formés avant la fin de l'année 2016, seulement la moitié l'ont été. (problème d'effectifs).

En conséquence, le technicien russe reste finalement jusqu'à fin mars.

Plan de prévention 2017

Chaque fin d'année, la direction a l'obligation de présenter aux CHSCT un plan de prévention avec toutes les mesures qu'il prévoit de mettre en œuvre l'année suivante pour supprimer ou réduire les risques auxquels sont exposés les salariés.

SUD-Rail regrette qu'une fois encore, la direction ne semble pas faire de la préservation de la santé de ses salariés une priorité.

Les CHSCT sont donc consultés et doivent émettre un avis motivé sur le plan de prévention arrêté par l'employeur.

Les CHSCT ont préconisé divers plans d'actions (*sur la qualité des Rlts, sur la Sureté, la Santé,...*) qui, en grande partie, n'ont pas été retenus par la direction.

Résultat des votes sur le Plan de prévention 2017 présenté par la direction :

Au CHSCT Voyages :
SUD-Rail Contre
CFDT Pour
CGT Abstention

Au CHSCT TER
SUD-Rail et CGT Contre

Vos représentants SUD-Rail au CHSCT

Stéphanie PREVOT-POMEDIO - Florent ABACHIN - Stéphane BOULADE - Olivier RECOUVREUR